Rapport sur les observations de M.r Camy chirurgien de Toulouse, concernant l'hydrocéphale.

N.° 320.

M.r Camy ne parle de cette maladie que relativement aux obstacles qu'elle peut apporter à l'accouchement ; et son intention en faisant part à l'academie de ses deux observations, est de prouver que ces obstacles sont rarement assés grands pour exiger l'ouverture du crâne de l'enfant, recommandée par tous les auteurs. Si la collection d'eau qui constitue l'hydrocéphale etoit toujours la même, si l'excédent du volume de la tête, augmentée par cette maladie, sur ~~[illegible]~~ étoit toujours le même à l'égard de la capacité du bassin de la femme, et si le précepte d'ouvrir le crâne pour donner issue aux eaux avoit été donné sans restriction M.r Camy auroit raison de s'applaudir de s'etre écarté de cette règle dans l'un des cas qu'il cite. Mais l'on sait que l'hydrocéphale présente des nuances infinies ; que la quantité d'eau epanchée dans le crâne ajoute à peine quelque chose à la grosseur de la tête, dans quelques cas ; tandis que d'autres fois elle en developpe l'etendue au point de lui faire surpasser la grosseur d'une tête d'adultes. alors l'excedent de cette tête sur le developpement du bassin de la femme est tel, qu'elle ne peut s'y engager, s'y mouler en quelque sorte, et le franchir, si l'on ne prend le parti d'evacuer les eaux au moyen d'une ponction convenable. Dans l'autre cas, où les eaux sont en moindre quantité, la tête moins volumineuse peut s'accommoder à la forme du bassin et traverser ce canal ; à l'aide même d'un travail plus ou moins soutenu de la part des organes de la femme, de sorte que l'accouchement se s'opère naturellement. Ces assertions sont fondées sur l'observation même. Nous avons rencontré l'un et l'autre de ces cas. Examinons : auquel des deux on peut rapporter ceux dont parle M.r Camy.

ARC 43 n° 164

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

La femme qui fait le sujet de aujd'. observation etoit dit il en travail,
depuis 24 heures, et il y en avoit au moins quatre que le tronc de l'enfant
etoit sorti, et que la Sage femme tiroit en vain dessus pour faire
descendre la tête. M.r Camy ayant reconnu que l'obstacle qui résistoit
à tant d'efforts proveroit de l'hydrocéphale hésita un instant sur
le parti qu'il prendroit. Soit répugnance pour l'ouverture du crane
continue t'il, soit parce qu'il n'avoit pas sous la main d'instrumens
propre à cette opération, il se décida en faveur d'un autre procédé
qui lui paroissoit plus doux; il insinua, quoiqu'avec peine deux
doigts dans la bouche de l'enfant, et parvint ainsi à extraire la tête
en l'agitant de diverses manières pendant l'espace de trois heures, pendant
que la femme de son côté exerçoit toutes les forces dont elle étoit alors
capable.

L'enfant etoit mort ajoutte M.r Camy. et la tête d'un volume si extra-ordi-
naire qu'on imaginoit a peine comment elle avoit pû traverser la filière
que devoit lui offrir le bassin de la femme, quoi que bien conformé.

M.r Camy ne determine en aucune manière par ces expressions quelle
etoit la grosseur de cette tête. Une tête qui traverse un bassin quelconque
sans y prendre une forme nouvelle, sans se déprimer dans un sens, et s'allon-
ger dans un autre sens, n'est pas une tête extra ordinairement grosse
relativement à la capacité de ce bassin. Une tête qu'on peut extraire
au moyen de deux doigts portés dans la bouche et qui ne servent qu'à tirer sur
la machoire inférieure n'est pas d'une grosseur qui excéde de beaucoup
le diamètre du bassin. Nous en conclurons que l'hydrocephale chez
l'enfant qui fait le sujet de cette premiere observation n'étoit pas bien con-
sidérable. Si la tête de cet enfant eut contenu quatre pintes d'une mesure
de Paris comme nous l'avons observé chez un hydrocephale M.r Camy
n'auroit pû l'extraire avec les doigts seuls, et l'ouverture du crane seroit
devenu nécessaire.

M.r Camy a-t-il bien fait de préférer à cette opération le parti qu'il
a suivi? Nous ne pouvons l'en applaudir, la mort de l'enfant l'autorisoit
à ouvrir le crâne, en se conduisant ainsi, il se seroit épargné un travail de
trois heures, et il auroit soustrait la femme aux douleurs qui en sont inséparables.

dan

On ne seroit nullement fondé à faire la même objection à M. Camy sur la conduite qu'il a tenue dans le second cas. Si la mort d'~~ancienne~~ l'enfant dans le premier l'autorisoit à faire une ponction au crâne, l'exigeoit même, pour épargner à la femme ~~la fatig~~ déjà épuisée la fatigue d'un travail de trois heures, pour l'extraction de la tête; les signes de vie que donna le second pendant secondes d'un pareil travail, ~~devoit~~ devoient engager l'accoucheur à redoubler de soins et d'attention pour conserver cet enfant: il a survécu de dix neuf heures à sa naissance; c'étoit assez, pour dédommager M. Camy de toutes ses peines.

La conservation de l'enfant, quoiqu'en quelque sorte momentanée, est toujours en pareils cas un de ces hazards heureux, qu'on ne sauroit citer, pour appuyer la ~~bonne~~ conduite du praticien. La plupart des enfans qu'on a amené par les pieds succombent à des efforts bien moindres que ceux qu'a exercé M. Camy. Ce succès ne nous dispensera pas d'analiser le fait dont il s'agit.

La tête de l'enfant paroissoit monstrueuse dit M. Camy ~~interne~~; la ponction faite après la mort donna issue à plus de trois ancheaux d'une sérosité d'abord claire et un peu glutineuse, puis rougeâtre et beaucoup plus épaisse. Deux gobelets de sérosités s'écoulèrent ensuite, lorsqu'on eut replongé l'instrument plus profondément; ces dernières venoient selon M. Camy des ventricules du cerveau. L'enfant avoit de plus un spina-bifida peu volumineux.

M. Camy ne détermine pas mieux le volume de cette tête, qu'il n'a fait connoître celui de la tête du premier enfant. Personne de nous ne sait quelle est cette mesure qu'il nomme ancheaux: et il y a des gobelets de toutes grandeurs. Cette tête pouvoit être volumineuse relativement à la masse du reste de l'enfant, que M. Camy semble annoncer d'un terme de sept mois de grossesse seulement; et surpasser cependant de peu le diamètre du bassin. Ce qui nous porte à croire que son excédent sur ce diamètre étoit peu considérable, c'est que M. Camy est encore parvenu à l'extraire sans de grands efforts, au moyen de deux doigts introduits dans la bouche; en l'agitant de différentes manières, et en tirant à soi avec ménagement.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

Les observations de Mr. Camy n'ajoutent donc rien à nos connoissances, elles prouvent seulement, de plus en plus une vérité établie depuis longtems sur une foule de faits, et connue de tous les praticiens; c'est à dire qu'il y a des cas où l'hydrocéphale n'exige pas essentiellement l'ouverture du crâne; comme il est démontré par d'autres faits, que cette opération est quelquefois indispensable. une Question dont la discussion seroit bien digne de toute l'attention de l'académie, doit trouver place ici.

La ponction du crâne est elle permise dans le cas où l'on a la plus grande certitude que l'enfant est vivant?

Ce n'est pas à nous ~~individuellement~~ à y répondre. elle ne sauroit trouver sa solution dans les observations de Mr. Camy; et l'académie ne doit à ce chirurgien que des remerciemens et des encouragemens ordinaires.

Paris ce 20 ~~juillet~~ 1786. Baudelocque premier.